

# La Sentinelle du Sud.

PAR W. P. BRADBURN.

TERMS—Cinq piastres per an, prix d'abonnement, payable d'avance.  
Les avis se payeront à raison d'une piastre pour douze lignes pour la première insertion et cinquante cents pour toute publication subse-  
quente.

PLAQUEMINE.

LUNDI, 9 OCTOBRE, 1848.

## Les mots en politique. ( Extrait d'une lettre. )

Souvent d'une cause petite et insignifiante en apparence il résulte des conséquences graves, immenses. En politique surtout, cet axiome trouve son application malheureusement trop fréquente. Il me suffira de quelques lignes pour expliquer ma pensée et démontrer l'incontestable influence que les mots exercent sur les choses et les événements.

On a faussé, dans ce pays, le véritable sens du terme générique de démocrate. Ce terme s'applique avec la même justesse à l'un et à l'autre des deux partis qui se partagent la grande opinion nationale. On a fait cependant de ce mot une dénomination distinctive pour désigner l'un de ces deux partis à l'exclusion de l'autre.

Les Whigs sont-ils moins bons patriotes, moins sincèrement républicains que leurs adversaires, appelés seuls et à tort les démocrates ?

Les Whigs veulent-ils le renversement de la constitution, le désordre, l'anarchie ?

Les Whigs sont-ils donc moins sensibles aux souffrances populaires, comprennent-ils moins les besoins des classes pauvres et travailleuses, sont-ils moins dévoués aux intérêts généraux du pays et révérent-ils moins cordialement l'honneur, la gloire et la prospérité de la nation ?

Se trouve-t-il dans leurs rangs moins d'hommes éclairés, moins d'intelligences, moins de capacités ?

Non, non. Ils se nomment Whigs : et voilà tout le secret de cette haine acharnée, inconcevable que leur a vouée la masse des hommes mal instruits de l'histoire de ce pays, et par conséquent peu capables d'asseoir leur opinion sur une base raisonnée, solide. Ici j'ai particulièrement en vue la population naturalisée, formée des immigrants dont le nombre s'élève, chaque année, au chiffre énorme d'un million ! Pour cette population, qui certes mérite qu'on y songe et qu'on y réfléchisse, le terme de Whig, dénaturé comme on dénature toutes les vieilles et bonnes choses, signifie à peu près l'équivalent de noble ou d'aristocrate. Débarquée sur cette terre avec ses idées, ses opinions, ses rancunes européennes, portant dans son cœur désillusionné de nouvelles illusions, cette population, que ses douleurs, dans le passé, ont faite la mortelle ennemie de tout ce qui seulement peut lui offrir un soupçon, une ombre de despotisme ou de tyrannie, ne croit avoir de vrais amis dévoués et des sympathies loyalement sincères que dans tout ce qui lui semble se rapprocher le plus d'elle, et lui rappeler, en les exaltant, son origine, ses titres et ses droits souverains. Aussi le mot Démocratie, synonyme de peuple-roi, exerce-t-il sur elle un pouvoir magique et vraiment fascinateur. Et pourtant ce mot, exclusivement appliqué à une seule fraction du peuple, pour désigner un seul parti, combien il est vide de sens, combien il est menteur !

Est-il un homme sérieux qui oserait avancer que les Whigs sont les nobles, les aristocrates de la république ? Car, je vous le demande, s'il est véritablement des aristocrates en ce pays, lequel des deux partis aurait le droit d'accuser l'autre ?

Le prestige du nom manque donc aux Whigs ; c'est le mot qui est contre eux, et vous le savez, les conséquences en sont grandes ! Si, abandonnant leur dénomination actuelle, vieille importation de la très-aristocratique Angleterre, que précisément cette origine fait un épouvantail dangereux pour les nouveaux arrivants, les Whigs en adoptaient une autre, n'importe laquelle, pourvu qu'elle présentât aux esprits ombrageux ou par trop susceptibles et superficiels une idée plus séduisante, plus immédiate en quelque sorte de solidarité fraternelle et républicaine,

leur parti s'en trouverait bien, c'est ma conviction. Dégagés alors de tout ce qui contribue à nourrir contre eux une ridicule méfiance et de déplorables et absurdes préjugés surtout parmi la classe moins instruite, je crois que l'on verrait bientôt leurs doctrines et leurs principes, objet de tant de mesquineries et puériles attaques de la part de leurs ennemis politiques, obtenir l'avantage et la suprématie devant toute intelligence droite et sensée.

Je ne vous donne pas les considérations ci-dessus comme nouvelles et émanant de ma personnelle réflexion ; Je les ai lues quelque part, elles m'ont frappé et je les ai jugées dignes d'être soumises à la sérieuse appréciation de tous les hommes éclairés et graves de votre parti.

Quoiqu'il en soit et malgré ce qui précède, il faut avoir confiance dans le bon sens qui a toujours distingué les citoyens de la Louisiane. Dans la grande question actuelle, il y va d'ailleurs, moralement parlant, de leur vie ou de leur mort, à moins qu'ils ne se soucient de conjurer les orages et les tempêtes d'un avenir sombre et douloureux.

« A cette heure solennelle où le peuple des Etats-Unis s'appête à déposer dans l'urne électorale le vote qui doit décider peut-être l'intégrité de l'union américaine, se trouvera-t-il au Sud, parmi nous, quelqu'un dont la main soit assez inintelligente, le cœur assez faible, l'esprit assez faux pour y laisser choir un nom qui ne serait pas celui de Taylor, cet illustre fils adoptif de la Louisiane ? Si celui-là se rencontre, qu'il réfléchisse, il en est tems encore. »

## Chronique locale.

Un article des plus graves et en pur Gaulois ( ce qui ne veut pas dire en pur français ) a circulé, Samedi soir dernier, dans la charmante petite ville de Plaquemine dont les rues, ruelles et carrefours étaient tellement encombrés que le susdit article des plus graves seul pouvait circuler. On prétend que le jour... le Démocrate... Mexi... Tay... Cas... L. D... File-mor... Cet article a d'autant plus de gravité que... Pol... Cong... ministre des aff... ultim... Etats-Un... Cependant il y a lieu d'espérer que la reine Pom... le vo... popu... d'autant plus qu'Abd-el... Conso... pr... de Mett... Foreign-office... Mais... blanc...

Nous ne garantissons aucune de ces nouvelles gravement reproduites, après trois semaines de méditations profondément caucasses, par le susdit article toujours des plus graves et en gaulois pur. Nous nous contentons de les livrer à la sagacité de nos lecteurs.

Mr. X., excellent viveur et lion superbe de la Nouvelle-Orléans, avait com plaisamment endossé un billet à ordre pour un de ses amis qui, au moment de l'échéance, ne se trouva point en mesure de paier. Tout naturellement, le tiers porteur vint chez Mr. X. au remboursement. Voici ce que Mr. X. lui répondit :

— J'ai endossé ce billet pour S., qui est de mes amis et j'en endosserai bien d'autres encore, parce que je suis toujours disposé à rendre service aux gens que j'aime ; mais vous voulez que je donne de l'argent à vous que je ne connais pas ? Ce serait absurde, et je ne suis point assez riche pour dépenser aussi sottement mes revenus.

Mr. X. a six pieds, de larges et massives épaules, et il se trouve être une des meilleures lames ainsi que de première force au pistolet : ce qui, dans cette république modeste, affranchit presque toujours de toute espèce de tribunaux.

Barbecue Tayloriste — Nous prions nos lecteurs de ne pas oublier de remarquer, dans notre numéro de ce jour, l'annonce d'un Grand et Solennel Barbecue qui doit avoir lieu Jeudi prochain, à la pointe de MM. Camp et Hagan, sur la rive opposée et en face de Bayou Goula. Cette fête patriotique en l'honneur du modeste et brave Z. Taylor, est une occasion de plus pour les citoyens et citoyennes de Plaquemine de rendre un nouvel et éclatant hommage au mérite incontestable du vainqueur des Mexicains.

En Georgie, les Whigs ont élu leurs candidats au Congrès par 1640 de majori-

## Barbecue de Rought and Ready.

Un Barbecue Tayloriste aura lieu, le JEUDI 12 Octobre, à la Pointe de MM. Camp et Hagan, vis-à-vis de Bayou Goula.

Il y aura, près de l'habitation de M. C. Adams, junior, en face de la place de Réunion, des bateaux destinés à transporter, sur l'autre bord du fleuve, toutes les personnes qui voudront s'y rendre. Des discours seront prononcés par MM. Benjamin, Kenner, Cyrien Dufour, Pilié, Preaux, Preatiss, Sparks, Hunt, et autres orateurs distingués.

Nos amis du parti démocratique sont spécialement invités à assister à cette Assemblée. Les Dames sont très respectueusement priées d'embellir cette Assemblée de leur présence. Elles entendront des morceaux de musique exécutés par les meilleurs artistes de la Nouvelle-Orléans.

ROBERT C. CAMP,  
NORBERT LAUVE,  
J. HAGAN, Jenne,  
EUGENE BABIN,  
PIERRE COLE,  
A. SIDNEY ROBERTSON.

## MARRON EN PRISON.

Il est amené à la geôle de Plaquemine le 30 du mois de Septembre, 1848, un nègre arrêté comme marron, nommé JOHN, et qui se dit appartenir à un marchand de nègre, nommé Willis, de la Virginie, qui l'a loué à un nommé Scudder, habitant de la Paroisse Est Baton Rouge, où il a travaillé quelque temps. Le dit nègre est âgé d'environ 25 ans, taille 5 pieds 9 pouces.  
oct 23

HENRY SULLIVAN, Geolier.

## Etat de la Louisiane—Paroisse d'Iberville. VENTE DE SUCCESSION.

En vertu d'un décret ou ordre de l'Hon. Cour du 15ème District judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en et pour la paroisse de Lafayette, en date du 25 Septembre 1848, à moi adressé, j'exposerai en vente publique au plus haut et dernier enchérisseur, LUNDI le 30 Octobre prochain 1848, à 10 heures A. M., à la maison de Cour de la dite paroisse, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de feu Joshua Stricklen, savoir :

La moitié indivise d'un certain morceau de terre situé dans la paroisse d'Iberville, sur la rive droite du Bayou Plaquemine, mesurant environ cinq arpents de face, plus ou moins, sur le dit bayou, sur une profondeur d'environ quarante arpents, borné en haut par la terre de Jacques De Villiers, et en bas par la terre de Félix Léonard, l'autre moitié appartenant autrefois à M. John Tool et maintenant à Mme Claria Rils, épouse de M. Eugène T. Gaennié.

## TERMES DE VENTE.

Cinquante piastres payables comptant le jour de la vente, et la balance payable : la moitié en Mars 1850, et l'autre moitié en Mars 1851.

L'acquéreur fournira ses billets avec bonne et valable caution in solido, payables à l'ordre de Jean Baptiste Benoit, administrateur de la dite succession, lesquels billets porteront intérêts à raison de huit pour cent par an en cas de non paiement à l'échéance, à dater de leur échéance jusqu'à parfait paiement. Hypothèque spéciale sera retenue sur la dite terre pour assurer le paiement des dits billets et de tous intérêts éventuels.

J. L. PETIT, schérif.  
Paroisse d'Iberville, ce 28 Septem. 1848.

## WINER'S

## Canadian Vermifuge.

THE best remedy ever yet discovered for all kinds of WORMS. It not only destroys Worms and invigorates the whole system, but it dissolves and carries off the superabundant slime of mucus, so prevalent in the stomach and bowels of children, more especially of those in bad health.—The mucus forms the bed or nest in which Worms produce their young, and by removing it, it is impossible for worms to remain in the body. It is harmless in its effects on the system, and the health of the patient is always improved by its use, even when no worms are discovered; the medicine being palatable, no child will refuse to take it, not even the most delicate.

Sold Wholesale and Retail by J. Wright & Co., 151 Chartres st., New Orleans. A. E. RICHARDS is the agent for "Winner's Canadian Vermifuge," in Plaquemine, and also for the sale of "Dalley's Pain Extractor." mar 11 1y  
Plaquemine March 11, 1848.

## State of Louisiana—Parish of Iberville. SUCCESSION SALE.

BY virtue of a decree or order of the Hon. Sixth District Court of the State of Louisiana, in and for the Parish of Iberville, to me directed, I will offer at public sale to the highest and last bidder on SATURDAY, 28th day of October, 1848, at 10 o'clock, A. M., at the store of Pierre Richard, in said Parish, the following described property, belonging to the succession of Jean Amant Dugat, dec'd., and to the community which existed between said deceased and his surviving widow, Marie Brasseur, consisting in—

1st. A lot of Moveable Property;  
2d. George, a negro boy, aged sixteen years.

## TERMS OF SALE.

Price payable at one and two years' credit from the day of sale, purchasers to furnish their notes with approved security in solido, and all sums not paid when due to bear interest at the rate of eight per cent per annum from time due till paid. Special mortgage to be retained on the immovable property, to secure the payment of the price of the purchase money and all interests.

J. L. PETIT, Sheriff.  
Parish of Iberville, Sept. 27, 1848.

## Etat de la Louisiane—Paroisse d'Iberville VENTE DE SUCCESSION.

En vertu d'un décret ou ordre de l'Hon. Cour du 6ème District judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en et pour la paroisse d'Iberville, à moi adressé, j'exposerai en vente publique au plus offrant et dernier enchérisseur, Samedi le 28 Octobre prochain 1848, à 10 heures A. M., au magasin de M. Pierre Richard dans la dite paroisse, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de feu Jean Amant Dugat et à la Communauté qui existait entre le dit défunt et son épouse Marie Brasseur, consistant en 1o, Un lot de mobilier.

2o, George, nègre âgé de 16 ans.  
CONDITIONS DE LA VENTE : Prix d'adjudication payable à un an et deux ans, à dater du jour de la vente.

Les acquéreurs fourniront leurs billets avec bonnes et valables cautions in solido, et toutes sommes non payées à échéance porteront intérêts à raison de huit pour cent par an, à dater de leur échéance jusqu'à parfait paiement.

Hypothèque spéciale sera retenue sur l'esclave George pour assurer le paiement de son prix d'adjudication et de tous intérêts éventuels.

Paroisse d'Iberville ce 27 Septembre 1848,  
J. L. PETIT, shérif.

## State of Louisiana—Parish of Iberville. SUCCESSION SALE.

BY virtue of a decree or order of the Hon. the 15th Judicial District Court of the State of Louisiana, in and for the Parish of Lafayette, to me directed, bearing date the 25th of September, 1848, I will offer at public sale to the highest and last bidder, on MONDAY, the 30th of October next, 1848, at the Court House of the Parish of Iberville, at Plaquemine, at 10 o'clock, A. M., the following described property, belonging to the succession of Joshua Strickland, deceased, late of the Parish of Lafayette, consisting in—

The undivided half of a certain tract of Land, situated in the Parish of Iberville, on the right bank of the Bayou Plaquemine, measuring about five arpents front more or less on said Bayou, by about forty arpents in depth, bonded above by lands now occupied by Jacques De Villiers, and below by land of Felix Leonard, the other half of said land formerly belonging to Mr. John Tool and now to Mrs. Claria Rils, wife of Eugene F. Gaennié.

## Terms of Sale.

Fifty Dollars payable in cash, on the day of sale, and the balance of the price of adjudication payable in two equal instalments, the first on the 1st of March, 1850, and the second on the 1st of March, 1851. Purchasers furnishing their notes with approved security, in solido, payable to the order of Jean Baptiste Benoit, administrator of said succession. Said notes to bear interest at the rate of eight per cent per annum from time due until paid; in case of non-payment at maturity, special mortgage to be retained on the land to secure the payment of said notes and all eventual interests.

J. L. PETIT, Sheriff.  
Parish of Iberville, Sept. 28th, 1848.

## ROUGH AND READY COOPERAGE

AT BAYOU GOULA LANDING.

THE undersigned has now on hand a large quantity of MOLASSES BARRELS, of 40 gallons. Also a large lot of HALF BARRELS, of 20 gallons; and will keep constantly a large supply of the above on hand, which he offers for sale at the most reasonable and accommodating terms. He will engage to furnish Sugar Hogsheads at moderate prices, in any number that may be ordered. Barrels, Half Barrels and Hogsheads, warranted to be of the best workmanship and materials.  
sell 1y  
C. H. MENSLAGE.

## ELECTION.

State of Louisiana—Parish of Iberville:

IN conformity with the law and agreeably to a proclamation of his Excellency, Isaac Johnson, Governor of the State of Louisiana, dated August 7th, 1848, an election will be holden in the Parish of Iberville, on TUESDAY, the 7th day of November, 1848, for the purpose of electing six Electors for this State, for President and Vice President of the United States.

The Polls will be open from 9 o'clock, A. M., until 4 o'clock P. M., and holden as follows:

### In the 1st Precinct.

At the coffee house of H. Briengue, at Bayou Goula landing, Messrs. Paul Hébert, Norbert Lauve, and Albert Allain, Commissioners.

### In the 2d Precinct.

At the court house in the town of Plaquemine, Messrs. Joseph H. Rills, Lucien Landry and Trasimond Roth, Commissioners.

### In the 3d Precinct.

At the Store of Messrs. Bissell & Schlatter, Messrs. Adolphe Dupuy, Jules Sellier and John H. Dardenne, Commissioners.

### In the 4th Precinct.

At the residence of Mr. Paul Dupuy, Messrs. Valsin J. Dupuy, Balthazar Dupuy, and Michael Schlatter, senior, Commissioners.

### In the 5th Precinct.

At the store of Mr. Pierre Richard, Messrs. Charles Davenport, Thomas C. Brown and Edward Moore, Commissioners.

### In the 6th Precinct.

At the residence of Messrs. Joachim Blanchard, Messrs. Jean Bte. Guidry, Achille Landry and Pierre Colle, Commissioners.

### In the 7th Precinct.

At I've's Mill, Messrs. Gaspar Gall, Wm. H. Carr, and James Sullivan, Commissioners.

### In the 8th Precinct.

At the Store of Theodore Johnston, Messrs. James H. Johnston, Ursin Daigre and Maximilien Cotoire, Commissioners.  
J. L. PETIT, Sheriff.  
September 5th, 1848.

## ELECTION.

Etat de la Louisiane.—Paroisse d'Iberville.

CONFORMEMENT à la proclamation de son Excellence, Isaac Johnson Gouverneur de l'Etat de la Louisiane en date du 7 Août, 1848, une élection aura lieu dans la Paroisse d'Iberville, MARDI le 7ème jour de Novembre, 1848, à l'effet d'élire six électeurs pour cet Etat, pour la Présidence et la Vice Présidence des Etats Unis.

Le scrutin sera ouvert depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. dans les différents districts d'élection, comme suit savoir:—

### Pour le 1er District.

Au café de Mr. Briengue au débarquement du Bayou Goula, sous l'inspection de Messrs. Paul Hébert, Norbert Lauve et Albert Allain.

### Pour le 2ème District.

A la maison de cour de la dite Paroisse à Plaquemine sous la surveillance de Messrs. Joseph H. Rills, Lucien Landry et Trasimond Roth.

### Pour le 3ème District.

Au magasin de Messrs. Bissell et Schlatter sous la surveillance de Messrs. Adolphe Dupuy, Jules Sellier et John A. Dardenne.

### Pour le 4ème District.

A la résidence de Mr. Paul Dupuy, sous la surveillance de Messrs. James E. Robertson, Richard Reames et Valsin J. Dupuy.

### Pour le 5ème District.

Au magasin de Mr. Pierre Richard, sous l'inspection de Messrs. Charles Davenport, Thomas C. Brown et Edward Moore.

### Pour le 6ème District.

A la résidence de Mr. Joachim Blanchard, sous la surveillance de Messrs. Jean Bte. Guédry, Achille Landry et Pierre Colle.

### Pour le 7ème District.

Au moulin-à-scie de Samuel Ives, sous la surveillance de Messrs. Gaspar Gall, Wm. H. Carr et James Sullivan.

### Pour le 8ème District.

Au magasin de Theodore Johnston, sous la surveillance de Messrs. James H. Johnston, Ursin Daigre et Maximilien Cotoire.

J. L. PETIT, Schérif.

Paroisse d'Iberville ce 5 Sept. 1848.

BUTLER'S EFFERVESCENT MAGNESIAN APERIENT—For dyspepsia, indigestion, nervous debility, giddiness, head ache, acidity of the stomach, habitual costiveness, cutaneous diseases, gout, gravel, &c., and highly valued as a gentle, cooling purgative. For sale by  
au 10  
L. C. THOMAS, Druggist.

TWO Thousand yards Lindsey; 1500 yards Jeans, for sale by  
au 21  
ROTH, BRO & CO.